

Que faire face à la difficulté d'un élève ?

- 1) Aide en classe - demande de conseil auprès du pôle ressource - différenciation pédagogique - PPRE - APC - PRE
- 2) Rédaction de la fiche de demande d'aide au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED)

Vous bénéficiez de la présence du RASED dans votre école.

Celui-ci intervient pour :

- Des difficultés d'apprentissage persistantes et/ou un score de réussite de 30% aux évaluations diagnostiques et/ou un décalage de 6 mois par rapport à la classe d'âge
- Des inquiétudes quant au développement global de l'enfant tant sur le plan cognitif, psychologique que social
- Des difficultés d'ordre psycho-affectives
- La prévention au niveau des liens intra et inter personnels (*travail sur les compétences psycho-sociales ex. : espace de parole autour de problématique telles que harcèlement, travail autour des émotions...*)
- Le repérage des élèves en situation de handicap
- L'aide aux aménagements nécessaires à la scolarité de ces élèves
- L'accompagnement des équipes pédagogiques pour la mise en œuvre de mesures spécifiques : PPRE- PAP- MDPH (AESH- ULIS- ULIS-école- IME) - SEGPA
- L'accompagnement des familles individuellement ou collectivement (ex. : café des parents)
- Liens avec les partenaires du soin ou du champ socio-éducatif (CMP, CMPP, maison pour tous, centres sociaux, MDS...)

Qui en fait partie ?

Le psychologue EN-EDA (Education Nationale - Enseignement Développement Apprentissages) : (voir protocole d'intervention du psyEN-EDA [lien](#))

→ Intervient auprès d'enfants en difficultés scolaires et/ou personnelles.

- Il est un médiateur entre les enfants, parents, enseignants et intervenants extérieurs.
- Il assure les entretiens avec les parents, enseignants, et enfants.
- Après rencontre et autorisation des familles, il peut :
 - pratiquer un bilan psychologique
 - assurer le suivi psychologique de certains enfants
- Il aide les familles et enseignants dans l'élaboration des propositions d'aide et les orientations scolaires.
- Il apporte l'appui de ses compétences pour l'intégration des jeunes handicapés.
- Il a le choix de ses outils et de ses démarches ; le code de la déontologie garantit la confidentialité des propos entendus.

Le maître d'adaptation :

→ Aide à dominante pédagogique pour les enfants pour qui l'action de « soutien » en classe ne peut suffire.

- Aider un élève à avoir une posture d'élève.
- Aider à améliorer leurs capacités, à dépasser leurs difficultés dans le domaine scolaire.
- Aider à maîtriser les méthodes et techniques de travail.
- Favoriser les acquisitions, les stabiliser et les rendre transférables.
- Prendre conscience de ses progrès, susciter l'expérience de la réussite.

Comment faire appel au RASED ?

Préalable :

Le document écrit de « demande d'aide » est une étape ***indispensable*** car elle permet une analyse précise des difficultés qui persistent malgré les aménagements pédagogiques mis en place. Le RASED peut aider à remplir cette fiche, ne pas hésiter à le solliciter.

Elève en difficulté



Fiche de « demande d'aide »

(à transmettre au directeur, au psyEN-EDA et au maître E)



Analyse de cette fiche par le RASED

Hypothèses de l'aide souhaitable :

- E L'aide spécialisée à dominante pédagogique (adaptation) s'adresse aux élèves capables de se mettre en situation d'apprendre.
- et/ou Psy si nécessaire, exploration globale de la situation de l'enfant



Concertation enseignant / RASED

→ **Construction d'un projet d'aide autour de l'élève, différentes modalités d'intervention :**

- Aides à mettre en place en classe et dans l'école (PPRE, ...)
- Suivi « adaptation »
- Observation en classe, entretien (enfant, parent), examen psychologique, accompagnement ponctuel ou régulier, lien avec les partenaires du soin...
- Bilans et suivis extérieurs à l'école
- Équipes éducatives / ESS

GLOSSAIRE :

ASH : Adaptation Scolaire et scolarisation des élèves Handicapés

RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

ESS : Equipe de Suivi de Scolarisation

PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation

PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé

AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap

ULIS - ULIS-école : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire- en élémentaire

IME : Institut Médico Educatif

IMP : Institut Médico pédagogique

SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

Itep : Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique

CMP : Centre Médico Pédagogique

CMPP : Centre Médico Psycho-Pédagogique

CAMPS : Centre d'Action Médico Social Précoce

SESSAD : Section d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile

AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert